

Préparation au concours Cadre de santé

DOSSIER D'INSCRIPTION

Public visé :

- Infirmier en soins généraux
- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier anesthésiste
- Infirmière puéricultrice

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la préparation au concours Cadre de santé.

Afin de valider votre inscription et débiter votre programme, nous vous invitons à suivre la procédure suivante :

1. Imprimez les pages 3 à 8 de ce document en 2 exemplaires. 1 exemplaire est à retourner à Infirmiers.com - Formation, le 2^{ème} est à conserver.

2. Complétez la fiche d'inscription avec l'ensemble des informations demandées. (page 3)

3. Après avoir lu attentivement le « Contrat de formation professionnelle » (pages 4 à 8) :

- Paraphez chaque page
- Datez
- Signez la page 8 dans l'encadré réservé à cet effet
- Apposez la mention « lu et approuvé »

4. Complétez le document "Échéancier de paiement" page 9 si vous avez choisi le paiement par chèque en plusieurs mensualités

5. Joignez la totalité de votre règlement, même si le premier encaissement ne pourra en aucun cas avoir lieu avant la fin d'un délai de 14 jours après la signature de votre dossier (délai de rétractation).

6. Envoyez-nous votre dossier, dûment complété et signé, par courrier à :

GROUPE PROFESSION SANTÉ - Infirmiers.com - Formation - 1, rue Augustine Variot - 92245
MALAKOFF CEDEX

La formation commencera le lundi suivant la réception de votre dossier, sauf contre-indication de votre part. La date de début de tutorat sera à préciser dans la fiche d'inscription en page 3.

Si vous souhaitez de l'aide ou des renseignements, contactez un conseiller :

- par téléphone au 01 78 09 83 13
- par e-mail à formation@infirmiers.com

L'équipe d'Infirmiers.com - Formation

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Date de naissance : _____
Mail : _____
Tél : _____

Votre parcours de formation et vos expériences professionnelles :

Notez ci-après vos diplômes obtenus les plus élevés et vos dernières expériences professionnelles :

ANNÉE	DIPLÔMES OBTENUS
ANNÉE	EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Renseignements pédagogiques

Période à laquelle vous passez votre concours :

Temps moyen que vous pouvez consacrer à la formation par jour :

Durée du tutorat souhaitée : 2 mois 3 mois 4 mois

Tarif : 1 650 € TTC.

A joindre obligatoirement à votre dossier : une lettre de motivation expliquant votre projet professionnel et vos motivations à devenir Cadre de santé.

Sauf contre-indication de votre part, la formation débutera dès le lundi qui suit la réception de votre dossier. Merci de préciser si vous préférez une date ultérieure : _____

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L.6353-3 et suivants du Code du travail)

Entre les soussignés :

1/ Infirmiers.com - Formation, un service de la société GROUPE PROFESSION SANTÉ, SAS au capital de 10 389 481 Euros
Immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n° 530 330 174
Numéro de déclaration d'activité 11 92 22244 92.
Dont le siège social est situé : 1, rue Augustine Variot - 92245 MALAKOFF CEDEX
Représentée aux présentes par son Directeur général, M. Christian Nicoli

ET

2/ _____

(Indiquez vos nom, prénom et adresse)

ci-après désigné l'apprenant.

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée **PRÉPARATION EN LIGNE AU CONCOURS CADRE DE SANTÉ**

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances, prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectif de préparer le candidat au concours Cadre de santé.

A l'issue de la formation, plusieurs documents seront mis à disposition de l'apprenant :

- Une fiche de synthèse rédigée par le tuteur
- Un bilan pédagogique téléchargeable en ligne
- Une attestation de fin de formation

La durée estimée de la formation est d'environ 54 heures. Les accès aux ressources sur la plateforme sont ouverts pendant un an. Le tutorat de 4 mois, pourra se dérouler en version intensive sur 3 mois, ou en version accélérée sur 2 mois.

Le programme de l'action de formation est détaillé à la fin du dossier d'inscription.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Connaissances minimales dans la manipulation de l'outil informatique.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

La formation se déroulera en e-learning, sur la plateforme en ligne de Infirmiers.com - Formation. Les codes d'accès seront remis dès le premier jour de la formation. Ces accès à la plateforme seront ouverts pendant 1 an.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

Cette formation au concours Infirmier se déroule entièrement à distance :

- ✓ Un identifiant et un mot de passe individuels d'accès à la plateforme de formation sont transmis par e-mail, le premier jour de la formation ;
- ✓ L'accès est possible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet, équipé d'un navigateur Internet ;
- ✓ Les apprenants accèdent 24h/24 et 7j/7 aux contenus de la formation sur une plateforme de formation en ligne, par Internet ;
- ✓ Les horaires de travail sont ainsi librement choisis par les apprenants ;
- ✓ Les contenus prennent la forme de modules interactifs : chaque module est composé d'un enchaînement d'écrans de cours et de tests.

Les objectifs de la préparation :

- ✓ Maîtriser les savoirs et compétences sous-jacents au processus de professionnalisation du cadre de santé.
- ✓ Renforcer ses techniques de communication écrite (commentaire de texte, formalisation d'un projet professionnel) et orale (exposé de son projet professionnel).
- ✓ Analyser ses expériences, construire et argumenter son projet professionnel.
- ✓ Argumenter sa pensée tant à l'oral qu'à l'écrit.

Sur la partie tutorat :

- ✓ Le formateur sera l'un de nos tuteurs, cadre de santé et membre de jury ;
- ✓ Le tuteur contacte l'apprenant dès le premier jour du tutorat, pour lui transmettre le planning de la formation, et lui donner les premières instructions ;
- ✓ Le tuteur répond dans les 48h ouvrées à toute demande de l'apprenant formulée via la messagerie de la plateforme ;
- ✓ Les devoirs sont à rédiger sur pc et à renvoyer via la plateforme de formation ;
- ✓ Les devoirs sont commentés sous 7 jours. Ce délai sera adapté en fonction de la durée du tutorat.
- ✓ Les entretiens oraux avec le tuteur se dérouleront par téléphone, ou via un logiciel de vidéoconférence.

Le service client et le service pédagogique d'Infirmiers.com - Formation se tiennent à la disposition des apprenants pour toute question ou pour toute réclamation, du lundi au vendredi de 9h à 18h, au 01 78 09 83 13, ou à l'adresse mail formation@infirmiers.com.

Article 5 : Modalités d'évaluation et de sanction

Évaluation : Cette formation comporte des tests de différents types (choix multiples, glisser/déposer, textes à trous, études de cas...), qui permettent d'évaluer régulièrement la bonne compréhension des contenus.

Tutorat :

- Accompagnement à la rédaction du dossier de candidature avec conseils et corrections ;
- Correction des devoirs (5 devoirs admissibilité, 5 devoirs admission) ;
- Quatre entretiens téléphoniques permettront d'échanger avec un professionnel de santé, d'enrichir ses connaissances sur le métier et la formation ;
- Trois entretiens téléphoniques permettront de préparer l'épreuve orale et d'obtenir de l'aide pour la mise en forme du projet professionnel.

Suivi : Un « tableau de bord » permet à l'apprenant de suivre en direct sur la plateforme son taux de réalisation et de réussite sur les différents objectifs à atteindre.

Le tuteur et les administrateurs de la plateforme ont également accès à ces données (taux de réalisation et de réussite, sur chaque chapitre), et peuvent les télécharger sous forme de rapport pédagogique.

Apprenants, tuteurs et administrateurs ont également la possibilité de télécharger un relevé de connexion (liste complète des activités réalisées, avec leur date et leur note).

Attestations : À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et un bilan pédagogique seront transmis à l'apprenant. Ces documents mentionneront les objectifs, la nature et la durée de l'action, les résultats aux activités réalisées (taux de réalisation et de réussite aux objectifs définis).

Évaluation de la satisfaction : Infirmiers.com - Formation envoie un questionnaire d'évaluation de la formation à tous les apprenants. Les réponses sont analysées et présentées lors des réunions pédagogiques. Des retours sont également faits directement par les apprenants aux tuteurs, qui les transmettent alors aux services administratifs, pour information, suivi, et traitement éventuel.

Article 6 : Modalités spécifiques au tutorat

Le tuteur répondra à vos questions dans les 48 heures ouvrées, et commentera ou notera vos devoirs sous 7 jours.

Les dates et horaires des entretiens téléphoniques sont convenus à l'avance entre le tuteur et l'apprenant (attention, prévenir du décalage horaire pour les candidats outre-mer).

Ces rendez-vous ont lieu de 7h00 à 20h00, en semaine (hors week-ends, jours fériés et nuits).

Tout entretien téléphonique annulé sous moins de 24 heures sera considéré comme perdu et ne pourra donc pas être reprogrammé, ceci afin de pas pénaliser l'organisation de l'ensemble des entretiens d'une session de formation.

Respectez scrupuleusement le planning qui vous sera remis en début de formation, notamment la date butoir d'envoi de vos éléments au tuteur.

Article 7 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, l'apprenant dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter.

L'apprenant souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par courrier électronique à : formation@infirmiers.com, ou par courrier postal adressé à : GROUPE PROFESSION SANTÉ – Infirmiers.com - Formation, GROUPE PROFESSION SANTE, 1 rue Augustine Variot, 92240 MALAKOFF. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'apprenant.

Si l'apprenant accède à la plateforme e-learning et débute la formation avant l'expiration du délai de 14 jours, il reconnaît expressément renoncer à son droit de rétractation.

En cas de prise en charge de la formation par une personne morale, le délai légal de rétractation ne s'applique pas, ce dispositif étant réservé par la loi aux consommateurs particuliers.

Article 8 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 1 320 euros HT + 330 euros de TVA, soit **1 650 euros TTC**.

L'apprenant s'engage à verser la totalité du prix susmentionné avant que la formation ne débute. Le paiement en plusieurs fois est possible uniquement par chèque ou par carte bancaire.

Dans le cas d'une prise en charge par un établissement, l'organisme financeur s'engage à verser la totalité du prix à réception de la facture, envoyée après service fait (fin du tutorat).

Article 9 : Interruption de la formation

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou de l'abandon de la formation par l'apprenant pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Le remboursement est basé sur le prix total de la formation moins les 30% d'indemnité compensatrice et les prestations de formation déjà dispensées : $(\text{prix total} \times 0,7) - (\text{prix total} \times (\text{x jours}/120 \text{ jours}))$.

Si vous avez commencé la formation et que vous décidez d'arrêter au bout de 15 jours, vous serez remboursé(e) de :

$(1650 \times 0,7) - (1650 \times (15/120)) = 948,75 \text{ euros}$.

Si l'apprenant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 10 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Article 11 : Certification Qualiopi



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Infirmiers.com - Formation est certifié Qualiopi par le Bureau Véritas pour la réalisation d'actions de formation.

Nos actions de formation satisfont les 7 critères définis à l'article 1er du décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation.

Fait en double exemplaire, à Malakoff.

APPRENANT	INFIRMIERS.COM - FORMATION
Nom, prénom : _____ ☐ Je reconnais avoir pris connaissance préalablement des conditions générales de vente disponibles sur le site internet Fait à : _____ Date : _____ Signature* :	M. Christian Nicoli, Directeur Général 

** Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »*

A remplir et à renvoyer uniquement dans le cadre d'un paiement par chèque.

ÉCHEANCIER DE PAIEMENT

Infirmiers.com - Formation (société GROUPE PROFESSION SANTÉ)

1 rue augustine Variot

92245 Malakoff Cedex

A _____ (*lieu*), le _____ (*date*)

Je soussigné, _____ (*nom + prénom*), certifie accepter l'échéancier de paiement ci-dessous, pour la préparation complète au concours Cadre de santé proposée par Infirmiers.com - Formation.

J'ai bien noté que je dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du présent contrat pour résilier mon inscription, et que ce droit s'éteint dès lors que j'accède à la plateforme e-learning et débute la formation.

Le paiement des frais d'inscription de 1 650 euros est proposé par échéancier. Celui-ci se déroulera de la façon suivante :

- ✓ Un chèque de 412,5 euros est envoyé à titre de réservation, il me sera restitué si je fais valoir mon droit de rétractation.
- ✓ A défaut d'exercice de mon droit de rétractation, il sera encaissé et imputé sur la première échéance de paiement des droits d'inscription à ma formation.
- ✓ Le paiement des 1 237,5 euros restants sera ventilé comme suit : 3 chèques de 412,5 euros qui seront encaissés chaque mois suivant le début de la formation, pendant 3 mois.

J'ai bien noté que les 4 chèques doivent être envoyés en même temps que le dossier d'inscription et datés, signés du jour de l'envoi du dossier à l'ordre de Groupe Profession Santé - Infirmiers.com. En cas de non-paiement dans les temps, je m'engage à en informer le plus tôt possible la direction administrative du centre de formation.

Si l'échéancier n'est pas respecté, je n'aurai plus accès à la formation en ligne.

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

DESCRIPTIF PÉDAGOGIQUE

OBJECTIFS PRINCIPAUX
• Maîtriser les savoirs et compétences sous-jacents au processus de professionnalisation du cadre de santé • Renforcer ses techniques de communication écrite (commentaire de texte, formalisation d'un projet professionnel) et orale (exposé de son projet professionnel) • Analyser ses expériences, construire et argumenter son projet professionnel • Argumenter sa pensée tant à l'oral qu'à l'écrit
DESCRIPTION GENERALE
Conçue par des professionnels de santé spécialistes de l'e-learning, la préparation Infirmiers.com - Formation vous permet de travailler en ligne à votre rythme sur des supports pédagogiques de qualité, de vous entraîner et vous préparer efficacement, et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par des formateurs spécialisés. - Des supports pédagogiques de qualité accessibles en ligne • Une préparation complète conçue par des experts cadres de santé • Un accès aux textes et rapports officiels à connaître • L'espace de formation est accessible 24h/24 et 7j/7 - Un accompagnement individuel par un professionnel de santé • Un tuteur vous est attribué dès le premier jour de votre formation. Lors d'un premier échange, il définit avec vous les objectifs de votre préparation. • Il vous accompagne et vous conseille tout au long des 4 mois de préparation. C'est lui qui corrige vos devoirs et qui vous fait passer les entretiens de simulation. • Vous avez des questions ? Il vous répond sous 48h par mail. • Tous nos tuteurs sont des cadres de santé expérimentés dans l'accompagnement des candidats aux concours d'entrée en écoles paramédicales. - Des travaux écrits type concours et simulations d'entretiens • Plusieurs entraînements et tests • Des devoirs corrigés et commentés par votre tuteur • Des simulations d'entretiens pour être serein le jour des épreuves
CIBLES
Ce programme est destiné aux candidats du concours Cadre de santé.
DUREE
La formation se déroule en moyenne sur 54 heures.

La préparation type dure 4 mois mais elle peut être adaptée en format intensif sur 2 ou 3 mois.

L'espace de formation est accessible 24h/24 et 7j/7j.

PRE REQUIS

Il n'y a pas de présélection des candidats, il faut simplement remplir les conditions d'accès au concours.

Pré requis informatique

- Connaissances minimales dans la manipulation de l'outil informatique
- Matériel informatique fonctionnel avec accès Internet
- Navigateur Internet récent et à jour
- Téléphone ou logiciel de visioconférence pour les entretiens

PROGRAMME

Le contenu détaillé de chaque module :

M1 : Présentation générale - préambule

Présentation du concours de cadre de santé, précisions sur le fonctionnement de la préparation et sa planification. Questionnaire d'accueil pour fixer vos objectifs avec votre tuteur.

M2 : Textes et rapports officiels à connaître

Textes réglementaires et législatifs, rapports officiels, résultats de travaux, articles infirmiers à connaître pour préparer le concours.

M3 : Rappels de français

Cours et tests pour se remettre à niveau en grammaire et orthographe.

M4 : Actualités sanitaires et médico-sociales

Revue de presse hebdomadaire pour rester à jour sur les sujets d'actualité.

M5 : Préparation à l'épreuve d'admissibilité écrite

Ce module vous apporte les outils nécessaires et la méthodologie à adopter pour réussir l'épreuve écrite d'admissibilité. Il est composé de 5 sous modules qui vous permettront chacun de travailler l'analyse de texte, les commentaires de texte ainsi que l'élaboration et la rédaction d'une synthèse.

M6 : Préparation à l'épreuve d'admission orale

Ce module vous apporte les outils nécessaires et la méthodologie à adopter pour réussir l'épreuve orale d'admission. Il est composé de 5 sous modules qui comprennent chacun un encadrement pour la préparation du dossier à l'oral et des conseils pour l'entretien individuel.

M7 : Management

Cours et tests pour développer ses compétences en management.

MODALITES

Cette formation se déroule entièrement à distance en e-learning, sur une plateforme dédiée : <https://e-learning.infirmiers.com/>

Des supports de cours (texte, vidéos, illustrations, documents téléchargeables) ainsi que des exercices interactifs (textes à trou, glissés/déposés, choix multiples...) sont proposés tout au long du processus de formation, sur la plateforme, afin de confirmer l'apprentissage et d'évaluer les connaissances de l'apprenant.

EXERCICES ET QUESTIONS

La préparation comprend la relecture et la correction du dossier de candidature. De nombreux exercices corrigés sont également proposés tout au long de la préparation. 3 entretiens minimum sont prévus avec le tuteur pour préparer l'épreuve orale.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Les apprenants ayant suivi l'intégralité de la formation recevront en fin de session une attestation de formation à joindre dans le dossier de candidature.

EVALUATION DE LA SATISFACTION

Un questionnaire de satisfaction permet à chaque personne formée de partager avec l'organisme de formation ses impressions, ses remarques et ses suggestions d'amélioration.